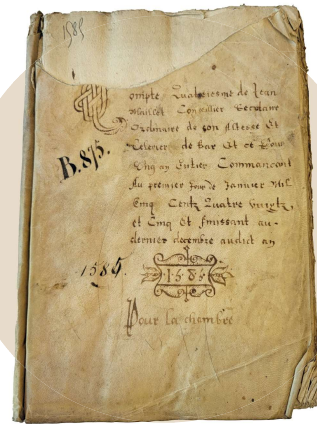


L'édification de la Halle au cœur de la cité

L'histoire de la Halle de Bar-le-Duc commence au milieu du **Moyen Âge**. À l'époque, la Ville Haute avait été déjà « urbanisée » sous l'autorité de **Frédéric 1^{er} (910/915 – 978)**, Comte de Bar et Duc de Haute-Lotharingie. Deux siècles plus tard, **Henri 1^{er} (1158 – 1190)**, Comte de Bar, Seigneur de Mousson et d'Amance, fait transférer les marchés et foires à la Ville Haute.

Il faut alors attendre l'arrivée de **Thiébaud II (1221 - 1291)**, Comte de Bar, pour voir la **Halle s'ériger au cœur du quartier** afin de canaliser les nombreux flux commerciaux de Bar-le-Duc. Durant ces premières décennies d'occupation, sont mentionnés différents commerces : **boucherie, poissonnerie, cordonnier, drapier ou encore un marché au pain**. Les écrits font apparaître aussi un stock de graines et des matériaux de construction.



D'anciens registres comptables permettant de voir les achats et autres transactions qui s'effectuent au sein de la Halle.
(Manuscrit - 1585 - Archives départementales de la Meuse)



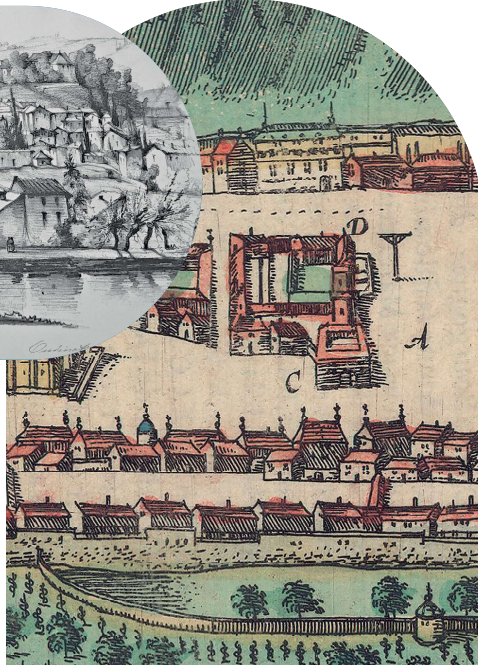
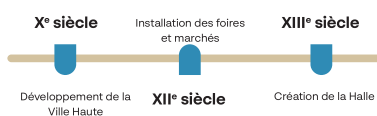
En face de la Halle, la Rue des Ducs deviendra l'un des plus beaux ensembles architecturaux de style Renaissance.
(Dessin - 1850 - Comtesse de Vesins - Collection du Musée Barrois)

De plus, grâce aux registres de la Cour et des travaux qui y sont consignés, ces rapports indiquent que la Halle est construite avec une **charpente couverte en tuiles creuses et plates posées sur un lattis de bois**. D'autres chantiers inscrits sur ces recueils dévoilent un système de **gouttières** qui évacuaient les eaux des toits ou encore des fenêtres, dont une **flamande**, qui sont régulièrement entretenues.



Vue depuis le canal, la Ville Haute domine la cité. De plus en plus d'activités se déroulent dans ce quartier qui prend de l'importance (Dessin - 1850 - Comtesse de Vesins - Collection du Musée Barrois)

L'un des premiers plans de Bar-le-Duc mettant en scène de nombreuses rues et places de la ville. La Halle est centrale dans le quartier de la Ville Haute - Ensemble C. (Description de la Ville de Bar faicte l'an 1617 - IFN-8495262 - Bibliothèque nationale de France)



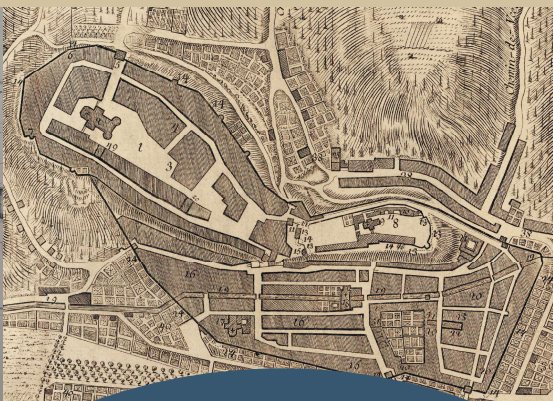
La transformation de la Halle, son hégémonie et ses nouveaux usages

Ce plan permet de voir davantage le quartier avec toujours la centralité de la Halle - Numéro 3 - avec, en saillie sur la Place Saint-Pierre, le bâtiment correspondant à la Halle des bouchers (Plan des Villes, Chateau, Bourg et Faubourgs de Bar-le-Duc, Date 1720, Auteurs D.Bugnon, A.Calmet IFN-8441676 - Bibliothèque nationale de France)



Tout autour de la Halle, des habitations d'exception commencent à s'ériger comme cette belle demeure baroque, probablement la Maison du Portier. (Dessin - 1850 - Comtesse de Vesins - Collection du Musée Barrois)

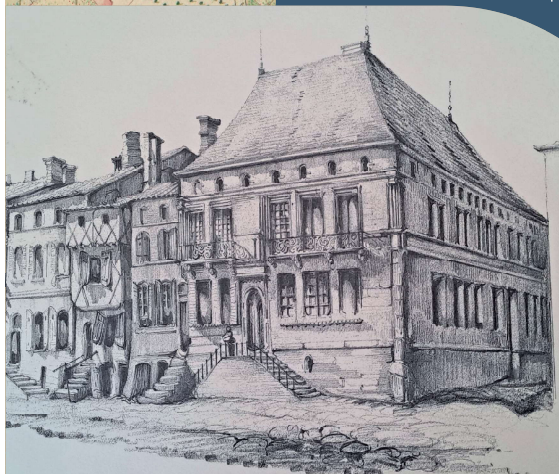
La Halle continue d'être au cœur de la vie de ce quartier de la Ville Haute où commerçants et habitants ont la chance de résider. (Plan de la Ville de Bar-le-Duc, dédié à Son Excellence Mr. le Maréchal Oudinot, duc de Reggio, Date 1819, Auteur A. Gigault d'Oincourt, IFN-8439308 - Bibliothèque nationale de France).



En 1542, Antoine I^{er} (1489 - 1544), Duc de Bar et Comte de Vaudémont, autorise les commerçants à bâtir des habitations en pierre autour de la Halle afin d'harmoniser l'ensemble architectural. **En 1551**, une lettre d'acensement précise qu'il est permis à « *plusieurs particuliers, artisans et autres d'ériger, bâtir et construire des boutiques alentour de la halle avec petites chambres au-dessus. En contrepartie, lesdites constructions ne doivent nuire ni à l'accès ni à la vente dans la halle. Elles seront faites en terre (pan de bois), les chambrettes seront construites sous le toit de ladite halle. Les constructions seront faites toutes semblables et d'un même volume afin qu'il n'y ait aucune difformité à l'entour de ladite halle* ». La trame constructive imposée était de 15 pieds de largeur (4.50 m) et 25 pieds de longueur (7.50 m).

Ce tout nouvel îlot se compose alors de la Halle, de l'ancienne **Halle des bouchers** (qui forme encore saillie sur la place Saint-Pierre), **de boutiques** et d'habitations dont **une belle demeure de style baroque**, probablement la maison du portier de la Halle. **Au milieu du XVI^e siècle**, un auditoire a été refait, il est doté d'une cave ainsi que d'une toiture éclairée par des flamandes. Y sont cités aussi : **une potence** pour l'exécution des peines capitales, **un beffroi** ou encore **un four banal** appartenant au seigneur où les habitants avaient obligation de venir cuire leur pain. Quant à la cour centrale, historiquement en terre battue, elle devient pavée et se voit délimitée par une série de **galeries à arcades**.

En parcourant tous ces documents, nous nous apercevons de l'hégémonie grandissante de la Halle et l'**installation de l'auditoire**, dénommé aussi palais de justice, démontre que **le lieu endosse une fonction judiciaire en plus de son pouvoir économique et commercial**. Dans les textes administratifs, il est même relaté que la Halle, devenue très importante, finit par donner son appellation à toute la Ville Haute.



1542

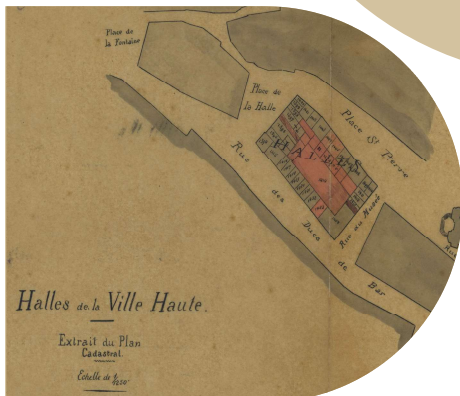
Auditoire, potence, beffroi et four banal complètent la Halle

Le bois remplace la pierre

XVI^e siècle

Entourée de constructions de plus en plus renommées, la Halle est un haut-lieu de la société baroque. L'Hôtel de Florainville deviendra plus tard le Tribunal de Justice de la ville (Dessin - 1850 - Comtesse de Vesins - Collection du Musée Barrois)

Un incendie majeur et la densification de la Ville Basse marquent la fin de la Halle



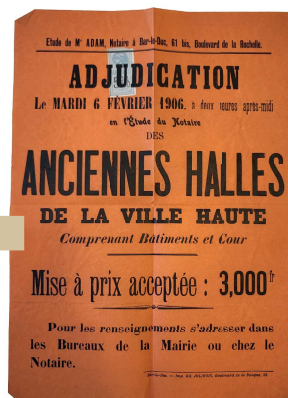
Sur ce plan, on distingue bien les différents lots qui composent l'îlot de la Halle. Peu de temps après, certains seront vendus à des particuliers.
(Extrait du Plan Cadastral - 1905 - Archives départementales de la Meuse)

Le **25 septembre 1788**, un important incendie détruit neuf maisons du côté Ouest de la Halle (actuelle Rue des Ducs). Le procès-verbal, établi à l'époque, explique que ce sont **les quantités de cheminées adossées au pan de bois qui sont à l'origine du drame**.

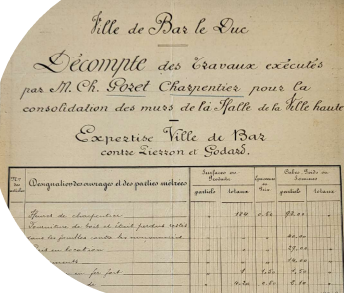
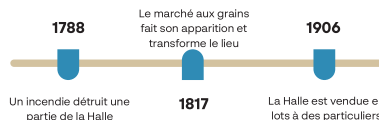
Dès **1789**, un projet de reconstruction est enclenché sans aller au bout. C'est un an plus tard, que la Ville et le Département décident de reconstruire ces maisons en pierre de taille, l'architecte fait le choix d'un parti ordonnancé avec bandeau soulignant les niveaux et corniche.

L'îlot de la Halle se voit alors transformé et se compose désormais d'une seule galerie dans sa partie Est. En **1817**, la Ville, devenue propriétaire de la partie centrale, y installe un marché aux grains qui modifie davantage l'ensemble architectural. Les travaux prévus : un mur séparant la halle aux blés du magasin et il est décidé aussi d'obstruer les arcades donnant place Saint-Pierre.

La création d'une halle aux grains en Ville Basse en **1831**, scelle le destin économique de cet îlot historique. Bien qu'une école s'installe dans la Halle puis un casernement de vétérans, l'endroit perd de sa superbe pour finalement être vendu en lots à des particuliers **au début du XX^e siècle**. C'est avec le développement du « Secteur sauvegardé » **datant de 1975** (devenu « Site Patrimonial Remarquable » depuis 2016) que plusieurs projets associatifs ou publics tentent de récupérer l'ensemble des biens pour refaire la Halle. Près de 50 ans après, l'OPH de la Meuse réunit l'ensemble des acteurs du territoire pour lancer une réhabilitation inédite.



C'est au début du XX^e siècle que les bâtiments et cour de la Halle sont mis à prix. (Affiche - 1906 - Archives départementales de la Meuse)



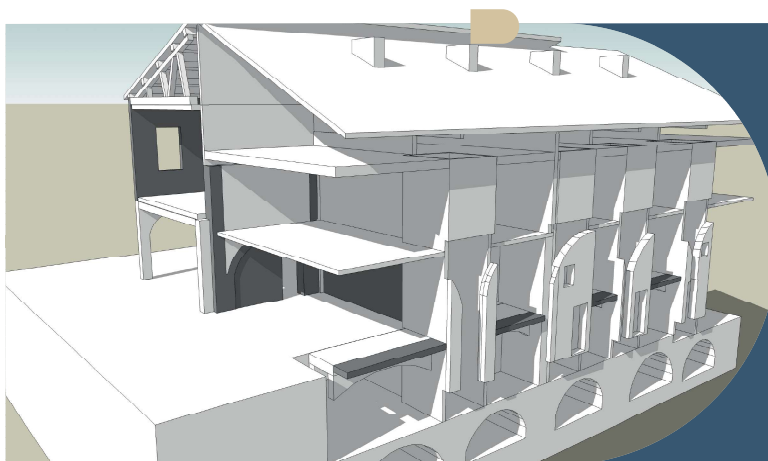
C'est grâce à ce type de documents qu'il est possible de raconter toute l'histoire de la Halle ainsi que sa technique. Ici, un décompte des travaux pour la consolidation des murs. (1895 - Archives départementales de la Meuse)



Photographie d'anciens élèves de l'école. (Histoire de Bar-le-Duc par Charles AIMOND, nouvelle édition revue et augmentée par Albert BERTRAND et Jean-Pierre HARBULOT - Illustrations R. BOLLART / Ouvrage consultable aux Archives départementales de la Meuse)

Un projet immobilier

d'envergure avec 25 logements au cœur du Quartier Renaissance



©Illustrations 3D - F.Lemarquis

Grâce à cette réhabilitation, ce quartier historique de la Ville va bénéficier **d'une nouvelle offre locative avec l'arrivée sur le marché de 25 appartements**. Du T1 au T5, un large choix sera offert aux futurs résidents des lieux : étudiant ou famille, studio ou duplex, cet îlot permettra à tout à chacun de trouver un logement adapté à ses besoins.

La galerie donnant côté cour deviendra les communs de cette résidence. **Les 16 arcades, ouvertes à nouveau avec de grandes fenêtres en verre, permettront aux locataires d'avoir une entrée de lumière naturelle**. En complément, cette cour aménagée en square sera un endroit idéal pour profiter d'un moment de rencontres avec les riverains de tout le quartier.



Les logements, seront **respectueux du patrimoine environnant en adéquation avec les normes architecturales du secteur sauvegardé** pour leurs extérieurs et intérieurs (maçonnerie, charpente, menuiserie, mur en pan de bois, ancienne cheminée). Aussi, soucieuse de l'environnement, cette rénovation thermique moderne et adaptée est envisagée afin de **créer des habitats écologiques et économiques**.

En lien étroit avec ses partenaires, l'OPH de la Meuse souhaite faire de ce projet, une réalisation emblématique qui permettra de continuer l'histoire de la Halle à travers le temps !

Redynamiser la vie économique

avec 8 cellules commerciales dans les anciennes arcades

Du côté de la Place Saint-Pierre, la façade Est de la Halle va être métamorphosée.

Retrouvant une fonction commerciale, ces bâtiments chargés d'histoire vont pouvoir accueillir à nouveau du public.

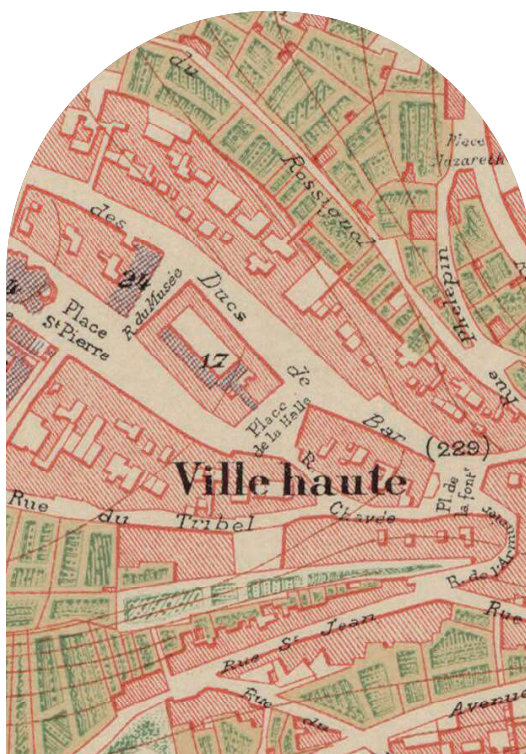
L'occasion pour tout ce quartier de profiter d'une nouvelle dynamique et de permettre aux riverains et aux nombreux visiteurs de se retrouver dans un espace accueillant et chaleureux.



En effet, en ouvrant les arcades et en adaptant l'accès à quelques caves voutées, des cellules commerciales vont voir le jour au rez-de-chaussée de ces anciennes maisons. Au total, ce sont **8 espaces de 30 à 80 m² qui vont pouvoir recevoir toutes sortes d'activités tertiaires.**

La réouverture de ces lieux, attendue par les habitants depuis plusieurs décennies, et portée par un vrai élan populaire, devrait porter ses fruits. De nombreuses initiatives associatives, privées ou autres seront accueillies au sein de cet ensemble patrimonial.

Un projet qui rentre pleinement dans le programme « Action Cœur de Ville », dont les enjeux sont en lien direct avec la renaissance de l'Ilot de la Halle : redynamiser le centre des villes moyennes, valoriser le patrimoine urbain, architectural et paysager, développer une offre nouvelle et attractive de logements locatifs et contribuer au développement de l'activité économique locale.



Le plus beau des écrins autour de la Halle

En soutien de la dynamique impulsée par le projet de rénovation de la Halle, la Ville de Bar-le-Duc engage une réflexion d'ensemble pour **reprendre les espaces publics** du quartier pour gagner en **qualité de vie** et en moderniser le fonctionnement.

Il n'est pas prévu de se projeter uniquement sur le pourtour de la Halle mais de définir des lignes directrices sur a minima l'ensemble de la Ville-Haute en pensant les **enjeux de liaison avec le centre-ville requalifié**.

Les enjeux sont nombreux : cadre de vie et patrimoine, végétalisation, place des mobilités douces, fonctionnement des commerces, des services publics, mise en avant de l'image de la ville, attractivité du quartier, équilibre entre enjeu touristique et vie du quotidien...

Tous ces sujets doivent faire l'objet de débats et d'une **concertation préalable** qui pourra ensuite être traduite dans des projections et des plans puis dans des travaux.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à un groupement piloté par le cabinet KAPAA. Lui est confiée la tâche de concevoir un plan guide, document de référence, évolutif, qui ambitionne de donner une **vision stratégique et une cohérence pour l'aménagement des espaces publics** à court, moyen et long termes. Il mettra ensuite en œuvre les premières opérations de travaux autour de la Halle.



©Ville de Bar-le-Duc

L'objectif calendaire fixé pour le lancement des travaux est 2026. (2024 recrutement- 2025 concertation/conception/procédures)

En parallèle la Communauté d'Agglomération engagera dès 2025 une révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), document d'urbanisme qui régleme les constructions dans tout le **Site Patrimonial Remarquable de la Ville-Haute** (SPR). Ce travail sera engagé en partenariat avec les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs locaux.

CHATELAIN



©Ville de Bar-le-Duc

Les grands projets meusiens de l'OPH

Lancement de l'îlot Notre-Dame : création de 54 logements et de 2 cellules commerciales

Ce projet prévoit la transformation de l'ancien îlot Notre Dame en **2 cellules commerciales et 54 logements**. La situation exceptionnelle de ce site, jouxtant le quartier Notre Dame, en pleine mutation depuis quelques années, présente un fort potentiel pour la réalisation d'un tel projet. Ces travaux permettront de créer des **logements attractifs en cœur de ville**, de réhabiliter qualitativement un bâtiment possédant un intérêt patrimonial et de procéder à des améliorations techniques et thermiques visant à réaliser un bâtiment performant.



© AEA Architectes

Un peu d'histoire...

Le quartier Notre-Dame de Bar-le-Duc, en Ville Basse est le plus vieux quartier de la ville. C'est le long de la voie romaine Reims-Metz (actuelle rue des Romains) que ce quartier se développe. **Quant à l'église Notre-Dame, elle est construite du XI^{ème} au XII^{ème} siècle** dans le style roman, et suit le plan de l'abbatiale Saint-Michel de l'abbaye de Saint-Mihiel. Elle évolue à travers les siècles et cumule les styles architecturaux.

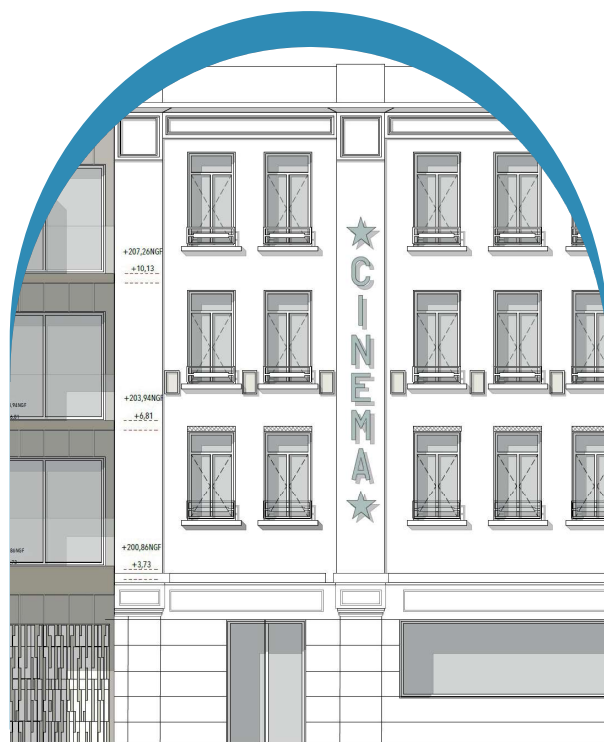


© Bagard & Luron

L'îlot Saint-Jean, c'est parti ! Place à la construction de 39 logements individuels, intermédiaires et collectifs.

Ce projet prévoit la construction de 39 logements à l'emplacement d'anciennes friches industrielles. C'est la Ville de Bar-le-Duc qui est à l'initiative du **renouveau de ce quartier situé à proximité de l'hyper-centre**, et délimité par l'église St-Jean au nord, à l'est par le nouveau cinéma et à l'ouest par la résidence senior « les Coquillottes ».

Des sentes piétonnes permettront d'irriguer le cœur d'îlot, favorisant les **mobilités actives et les cheminements entre les différents espaces du quartier** et entre celui-ci et le reste de la ville, notamment le centre-ville. Il y aura 4 ensembles immobiliers différents : 21 logements collectifs, 9 logements intermédiaires, un premier ensemble de 4 maisons individuelles accolées et un second constitué de 5 maisons.



Le renouveau du Majestic à Verdun: 12 logements et un local dans un lieu chargé d'histoire !

Les objectifs principaux de ce projet de construction sont la création de **12 logements et d'un local commercial**. Le réinvestissement du bâti de centre-ville constitue un véritable défi, tant technique que financier, en matière de rénovation et de préservation. Grâce à son Plan Stratégique du Patrimoine, l'OPH de la Meuse a l'ambition de **maintenir durablement dans le temps la qualité architecturale et technique de l'ensemble de son parc immobilier**.

Un peu d'histoire...

Bien connu des Verdunois, le "Majestic" était la **salle de cinéma par excellence sur le territoire**. Situé au 4 & 6 avenue de Douaumont, le bâtiment est au cœur de la ville, non loin de la Meuse et des quais de Londres. Un endroit idéal mais qui ne permettait pas à l'exploitant d'augmenter le nombre de salle. C'est pourquoi ce dernier a décidé de partir à l'ancien manège à chevaux, rue du 61^{ème} Régiment d'Artillerie, pour créer le **nouveau cinéma "Carroussel"**.

8

Renaissance

de l'îlot de la Halle à Bar-le-Duc



©Ville de Bar-le-Duc

la
halle



©BLP-RRC Architectes

25 *logements*

8 *cellules commerciales*

1 *chantier patrimonial d'exception*



L'information autour du projet

Tout au long des travaux, l'OPH de la Meuse souhaite informer les habitants de l'évolution du chantier. Dans ce cadre, différents moyens de communication seront mis en place pour répondre aux attentes et aux interrogations des riverains :

*Flyer distribué dans les boîtes
(par phase de travaux)*

*Création d'une page dédiée
sur les réseaux sociaux*

*Mise en place d'une exposition
sur le parvis de l'église*

*Visites et animations du site lors
d'événements locaux*

Retrouvez aussi la nouvelle identité graphique qui sera déclinée sur différents supports afin de créer, d'ores et déjà, une communauté autour de ce projet. Un moyen d'anticiper les besoins des prochains commerces installés et l'animation du quartier !



CITEAISEN

Les partenaires techniques sur l'opération



L'institut National de Recherches Archéologiques Préventives

L'INRAP a été créé en 2002 en application de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive. L'institut assure la **détection et l'étude du patrimoine archéologique** touché par les travaux d'aménagement du territoire. Il exploite et diffuse les résultats de ses recherches auprès de la communauté scientifique et concourt à **l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie** auprès du public.

Sa création traduit l'importance prise, depuis les années 1970, par la recherche archéologique en France, et témoigne de la volonté de l'État de soutenir l'exercice de cette mission de service public d'intérêt général. Avec quelque **2 000 collaborateurs et chercheurs et plus de 40 centres de recherches**, l'Inrap est présent sur tout le territoire et reste le principal intervenant en archéologie préventive sur le terrain, en zone rurale comme en milieu urbain.

Le service géologique national

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour **gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol** dans une perspective de développement durable. Partenaire de nombreux acteurs publics et privés, le BRGM place la **recherche scientifique, l'expertise et l'innovation au cœur de ses actions**. Son activité répond à 4 objectifs :

- comprendre les phénomènes géologiques et les risques associés,
- développer des méthodologies et des techniques nouvelles,
- produire et diffuser des données pour la gestion du sol, du sous-sol et des ressources,
- mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.

Equipe Maîtrise d'Oeuvre : BLP-RRC Architectes, M. Frédéric LEMARQUIS, SAS Études et bois du Barrois, SAS Sodeba-Ginko, SAS Leslie, SARL Ivoire, SAS Ecovi.

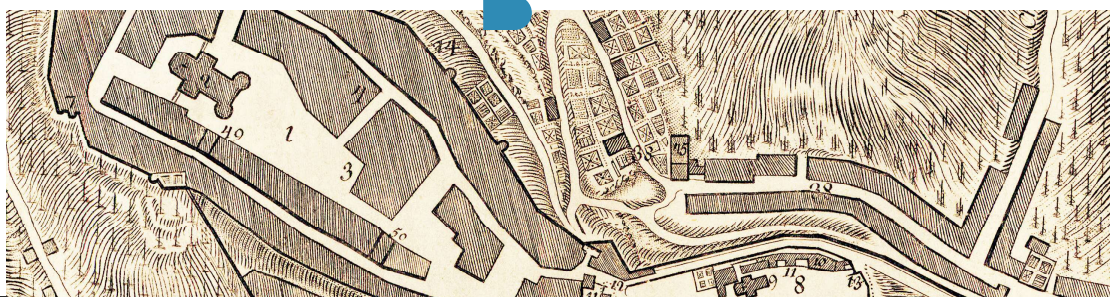
Plan des Villes, Chateau, Bourg et Faubourgs de Bar-le-Duc. Date : 1720, Auteurs D.Bugnon, A.Caimet IFN-8441676 - Bibliothèque nationale de France

BLP-RRC Architectes et Frédéric LEMARQUIS, Architecte du Patrimoine :

L'agence BLP-RRC architectes est issue du rapprochement de deux agences situées à Reims et à Paris. Au cœur de ce projet, l'envie de **partager nos compétences et d'élargir le champ de nos réalisations**. Qu'il s'agisse d'un projet de restructuration d'édifice, ou d'une création contemporaine, les trois associés s'appuient sur une équipe pluridisciplinaire, composée d'architectes, d'architectes du patrimoine, d'ingénieurs travaux et d'économistes. Tous interviennent de façon croisée lors de la conception et de la construction. **L'architecture est notre matière commune, la qualité notre motivation première.**

Du dessin de l'esquisse aux détails d'exécution, nous valorisons notre expérience pour maîtriser toutes les phases de développement. Notre travail, ancré dans une approche patrimoniale et contextuelle forte, est alimenté par les échanges avec l'ensemble de nos partenaires. Parce que chaque projet doit être unique, **nous sommes dans une recherche permanente et globale sur les stratégies constructives, les volumétries, l'économie de matière et l'évolutivité**. Face aux interrogations et aux enjeux environnementaux actuels nous défendons l'idée d'un édifice pérenne et durable, ancré dans son territoire.

Associé à l'agence, Frédéric LEMARQUIS, **Architecte du Patrimoine** basé à Dammarie-sur-Saulx, a travaillé sur l'histoire ancienne et moderne de Bar-le-Duc et en connaît sa **qualité architecturale**.



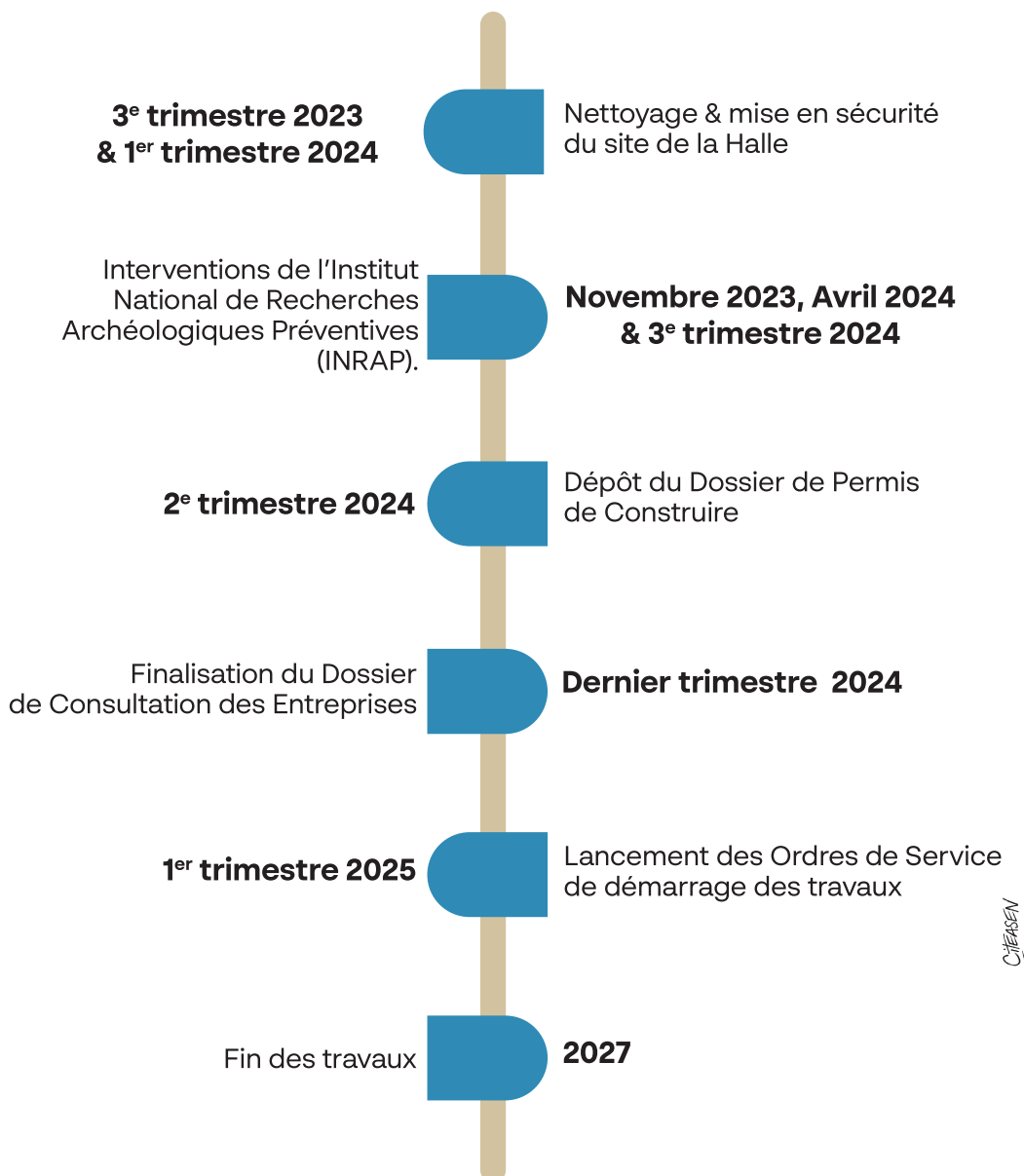
Les partenaires financiers

DREAL	125 000, 00 €
FONDS VERT	1 400 000, 00 €
RÉGION GRAND EST	1 700 000, 00 €
VILLE BAR-LE-DUC	600 000, 00 €
GIP OBJECTIF MEUSE	1 000 000, 00 €
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE	500 000, 00 €
SUBVENTION ACTION LOGEMENT	1 230 000, 00 €
PRÊT ACTION LOGEMENT	1 230 000, 00 €
CDC PLUS FONCIER	86 363, 00 €
CDC PLUS	201 513, 00 €
LIBRE (PRU ACV)	1 800 000, 00 €
FONDS PROPRES OPH MEUSE	3 665 617, 53 €

TOTAL 13 538 493, 53 €



Calendrier prévisionnel des travaux



Ce calendrier est susceptible d'évoluer suivant les imprévus extérieurs
propres à ce type de chantier : archéologie, météo, matériaux, etc.

